

Expo photos

Regards

sur notre village

Les enfants de l'école élémentaire vous invitent à venir découvrir leur vision de Mâlain « **à travers trous** », une exposition photo qui se tient dans le hall de la Mairie **jusqu'au 19 octobre**.

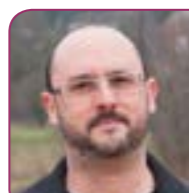
→ www.malain.fr



→ La nouvelle équipe Municipale



Nicolas BENETON
Maire



Arnault LEMAIRE
1^{er} Adjoint



Françoise DUSSET
2^{ème} Adjointe



Michel ROUX
3^{ème} adjoint



Marie SOUVERBIE
Conseillère municipale



Pascal CHAUVENET
Conseiller municipal



David CHIAOUI
Conseiller municipal



Michel GERMAIN
Conseiller municipal



Muriel MIGLIARINI
Conseillère municipale



Myriam MINOTTE
Conseillère municipale



Jean-Didier MULLMAIER
Conseiller municipal



Francis ORZEL
Conseiller municipal



Denise PIERARD
Conseillère municipale



Cédric SELLENET
Conseiller municipal



Amélie SICAUD
Conseillère municipale

→ pôles et commissions



pôle humain [polehumain@malain.fr]

Animation sociale, enfance jeunesse, solidarités, vie associative et communication

Les membres : Arnault Lemaire (Adjoint référent), Marie Souverbie, Muriel Migliarini, Myriam Minotte, Jean-Didier Mullmaier, Francis Orzel, Amélie Sicaud.

pôle Administratif est divisé en deux commissions [poleadministratif@malain.fr]

Commission finances :

Les membres : Françoise Dusset (Adjointe référent), Pascal Chauvenet, Denise Pierard, David Chiaoui

Commission Urbanisme et environnement

Les membres : Françoise Dusset (Adjointe référente), Denise Pierard, Michel Germain, Michel Roux, Cédric Sellenet.

pôle Technique [poletechnique@malain.fr]

Travaux, voirie, sécurité, cadre de vie

Les membres : Michel Roux (Adjoint référent), Pascal Chauvenet, David Chiaoui, Françoise Dusset, Michel Germain, Jean-Didier Mullmaier, Cédric Sellenet

Le Mot du Maire

C'est avec grand plaisir que je m'adresse de nouveau à vous en tant que maire de Mâlain. C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que j'ai reçu le mandat que le conseil municipal m'a confié.

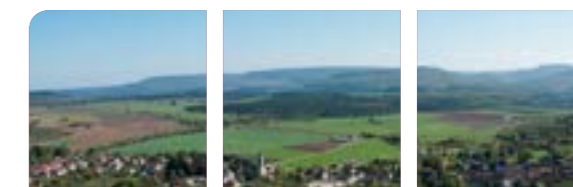
Je remercie les électeurs qui ont fait le choix de nous accorder ou renouveler leur confiance. Je veux d'abord vous assurer de toute mon affection et vous dire ma gratitude pour votre confiance et votre fidélité. Cela peut sembler à la fois banal et bien normal, pourtant remercier du fond du cœur tous les Mâlois qui ont accordé leur confiance, à toute mon équipe et moi-même, prend pour moi une dimension particulière, car effectuer un deuxième mandat à Mâlain n'a rien d'automatique.

La confiance accordée par les Mâlois le 23 mars, puis par le conseil municipal le 28 mars, me touche donc particulièrement. Même si c'est la deuxième fois que je ceins l'écharpe tricolore, c'est avec la même émotion, le sentiment d'être privilégié et l'obligation de ne pas décevoir.

Être ainsi réélu au premier tour, avec l'ensemble de mes colistiers, n'avait rien, mais vraiment rien d'évident. Permettez-moi d'y voir, peut-être, le signe d'une certaine reconnaissance du travail accompli entre 2008 et 2014. Je veux aussi remercier les élus sortants pour leur investissement depuis 2008, dire aux collègues réélus le plaisir que j'ai à poursuivre l'aventure à leurs côtés, et enfin féliciter les nouveaux entrants au conseil municipal qui découvrent et construisent la commune de demain.

Servir Mâlain et tous ses habitants, c'est l'essence même de notre engagement et l'essentiel de ce qui nous a réuni pour former cette liste composée d'hommes et de femmes volontaires et engagés, pour servir notre territoire au-delà des différences politiques. Nous avons décidé ensemble de nous déclarer comme une « liste sans étiquette politique », même si chacun doit garder ses convictions et ses idées, et nous resterons une liste sans étiquette. Les électeurs nous ont également élus pour cela.

Une bonne installation favorise une action municipale de qualité, ouverte et attentive à vos préoccupations quotidiennes. Nous avons attaqué de nouveaux dossiers et poursuivons ceux qui étaient amorcés. Notre leitmotiv est toujours le même : préparer un avenir prometteur pour Mâlain tout en conservant notre qualité de vie et le caractère du village.



Mâlain n'est pas figé dans le temps, Mâlain est en constante évolution. C'est pourquoi il est important pour nous d'être attentifs aux besoins des citoyens et citoyennes.

Nous sommes vraiment tournés vers demain. Nous avons à cœur le développement durable, touristique, économique et commercial. Mais l'humain, la vie de famille, la cohésion sociale, la solidarité intergénérationnelle restera le cœur de nos préoccupations. Dans un monde de plus en plus individualiste, nous encourageons de nouvelles actions de solidarité envers ceux qui en ont besoin. Cette solidarité existe déjà à titre individuel, nous le savons. Mais il faut faire plus.

Pour marquer cette volonté politique, le conseil municipal a choisi un premier adjoint, Arnault Lemaire, qui a pour délégations l'animation sociale, l'enfance jeunesse, les solidarités, la vie associative et la communication.

Ma deuxième adjointe, Françoise Dusset, a en charge les finances, l'urbanisme et le développement durable.

Michel Roux, troisième adjoint, a en charge les travaux, la sécurité, la voirie et le cadre de vie

Aujourd'hui je suis le maire de tous les habitants de Mâlain et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Nous travaillons, proposons, débattons, travaillons encore pour décider et agir.

Au-delà du projet que nous vous avons proposé, nous avons, une assurance à vous offrir : celle de notre engagement sans réserve au service de Mâlain.

Nicolas BENETON



le spécialiste du lavage des

- ✦ Vitrines
- ✦ Vitrines
- ✦ Vérandas



32 rue Maurice Béné - Mâlain ✦ 06 2127 93 84

→ CCAS et Délégations



CCAS

Les membres : Nicolas Beneton, Denise Pierard, Françoise Dusset, Amélie Sicaud, Marie Souverbie
Jean-Didier Mullmaier

Appels d'offres et ouverture des plis :

Titulaires : Nicolas Beneton - Michel Roux - Dusset Françoise

Suppléants : Denise Pierard - Jean-Didier Mullmaier - Cédric Sellenet

SICECO Michel Roux - Arnault Lemaire (Suppléant)

Correspondant défense Muriel Migliarini

→ Groupes de travail communaux



Scolaire et périscolaire Arnault Lemaire - Amélie Sicaud - Myriam Minotte

Bulletin municipal Arnault Lemaire - Nicolas Beneton - Marie Souverbie - Amélie Sicaud

Pascal Chauvenet - Jean-Didier Mullmaier

Gestion du cimetière Denise Pierard - Michel Roux

Informatique Arnault Lemaire - David Chiaoui - Cédric Sellenet



Vous le savez sans doute, depuis la rentrée les journées d'enseignement des élèves des classes élémentaires de Mâlain sont modifiées. Les heures d'enseignement ont été raccourcies et des activités périscolaires éducatives ont été mises en place. Si vous avez un peu de temps et aimez les enfants peut-être souhaiteriez-vous participer à ces activités.

Lectures, histoires du village, recettes, jardinage... Chacun d'entre vous possède une mine de savoir pour nos enfants. Sans forcément vous engager sur l'année, peut-être pourriez-vous passer quelques heures avec eux et «transmettre». Si vous êtes tentés, n'hésitez-pas à vous faire connaître et à en discuter avec vos élus. Un bel échange intergénérationnel pourrait voir le jour, grâce a vous !

A. GUICHARD
Electricité générale - Chauffage électrique
Alarme - Interphone - Energies renouvelables
Tél : 03 80 33 34 18 Fax : 06 29 55 11 84 eurl_guichard@yahoo.fr
6, rue du Garmois - 21540 SAVIGNY sous MALAIN

→ Etat Civil



Décès

Madame ROBINEAU, le 19 janvier
Paul LABONDE, le 08 Avril
Lucien SAGLIER, le 09 Mai

Nous nous joignons à la peine des familles et de leurs proches.

Naissances

Loane DUCOULOMBIER, le 29 avril
Maëlle BAUCHET, le 8 juillet

Félicitations aux heureux parents !

Mariages

Anthony LEONARDUZZI et Carole MICHAUT
Oliver SOUVERBIE et Marie DOS SANTOS
Karine GALLARDO-GUERRERO et
Thomas MENDUNI, le 30 août

Félicitations aux jeunes mariés !

Une permanence a lieu en mairie le samedi matin entre 11h et 12h. Cette dernière est assurée par le maire ou les adjoints, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

Nouveaux Mâlinois

Franck GALLAND et Carole RIGAUD, 11 route d'Ancey
M. DUCOULOMBIER et Mme DONDAINE, 4 rue de Sercey
Amandeline CHATELLENAZ, rue d'Aval
Michael CORNETTE, 16 rue de la Gare
Tristan MONTAGNE et Morgane ROCHE, 3 rue de Sercey
Elvis PUNAL et Julie CLAUSSE, 1A rue de Sercey
Bertrand AUCORDONNIER, 6 rue de la Ferme
M. COMBRIE et M^{me} BRULBAULT, rue de Sercey
M. VERDIER-DAVIOUD et Mme MOSSON, rue de l'Eglise
M. et M^{me} VANHAMME, rue Mt Chauvin
M. et M^{me} COUTELEC - GASSILLOUD, rue de l'Eglise
M. et M^{me} BOUILLOT-SALOMON, rue Béné
M. et M^{me} VOLMERS, rue du Pont
M. et Mme VOLMERS LEQUIN 30 rue du Pont
M. et M^{me} CHABAUD CLAIRE 32 Impasse Boudrot
M. et M^{me} BARD DEVAUX 15 rue de la Gare
M. FRANÇOIS André, 2 rue Maurice BENE

Le conseil municipal et les services municipaux vous souhaitent la bienvenue. N'hésitez-pas à nous contacter en mairie, et surtout à vous faire connaître si vous avez été oubliés.

ROSE BEAUTÉ
Etre belle, c'est voir la vie en rose!
Votre institut de beauté, la passion de l'excellence
SALON D'AMANDINE
455 RUE DE BOURGOGNE
21440 PONT DE PANY
Tel : 03 80 54 30 23
Épilation, soins du visage et du corps, beauté des mains et des pieds, maquillage, pose d'ongles en gel.

Dominique et Yvon MICHA
Viticulteurs, Producteurs de petits fruits
23 rue du pont 21410 Mâlain
Télé / Fax 03.80.23.67.19
Vins de Bourgogne Crémant
Crème de cassis, pêche 100%
Confits de vin
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Aec Espace Pub
Objets et cadeaux publicitaires
4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr



→ 23 septembre 2013

Excusés : D.MILHEM (pouvoir à A.LEMAIRE) - C.HIGY (pouvoir à N.BENETON) - N.ROZE - D.COLOM (pouvoir à F.DUSSET)

Le conseil :

1) Remet à une prochaine séance, l'attribution des lots dans le cadre du marché de travaux du logement communal, en l'absence du rapport d'analyse des offres.

2) Accepte le devis complémentaire de l'Entreprise ACC, relatif à l'installation du chauffage à l'école maternelle, pour un montant de 3.468,40€ TTC, et accepte de verser des acomptes à l'entreprise.

3) Autorise le Maire à vendre l'ancien piano de la salle des fêtes, sur la base minimum de 200€ et dit que les crédits correspondants seront ouverts au budget communal 2013.

4) Décide, sur le conseil du Trésorier de la Commune, de changer de fournisseur de logiciels et retient l'offre de la Société COSOLUCE, pour un montant de 5.583€ TTC. Le coût annuel de maintenance sera pour les années suivantes de 2.329,14€ TTC, montant indexé sur l'indice annuel Ingénierie.

5) Répartit, par délibération modificative, les crédits ouverts au budget 2013 pour l'opération d'aménagement du secrétariat de mairie au rez-de-chaussée (fournitures - mobilier - prestations de services - nouveaux logiciels).

6) Accepte les devis de M. Michel CLERGET relatifs à l'entretien des fossés, rue de Sercey et vers le parking du château pour les montants respectifs de 2.100€ et 570€, et vote les crédits complémentaires nécessaires au budget communal 2013.

7) Approuve la création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents, en lieu et place du SMEABOA et nomme les représentants de la commune au sein de ce syndicat :

délégués titulaires : Arnault LEMAIRE et Emeline BAILLARGEAULT

délégués suppléants : Nicolas BENETON et Françoise DUSSET.

Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont publics et que tout le monde peut y assister

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé que la demande de location de terre inscrite à l'ordre du jour est sans objet, la parcelle concernée n'appartenant pas à la commune.

Des renseignements complémentaires sont demandés avant de décider de l'opportunité de la pose d'une croix de Saint-André à l'église pour le maintien de la grosse cloche.

Prend connaissance des échanges de courriers entre avocats respectifs dans le litige qui oppose la commune aux consorts BAVOIL.

Informe les habitants que le secrétariat de mairie sera fermé du 29 au 31 octobre pour cause de déménagement.

Prend connaissance de la dissolution du Comité des Loisirs et remercie ladite association pour le don de la vaisselle à la commune. Le CCAS se réunira prochainement pour décider de la possibilité de prendre à sa charge le repas des aînés en lieu et place du traditionnel goûter.

Demande un état comparatif pour l'acquisition d'un aspirateur pour la salle des fêtes.

Est informé de l'obligation d'élaborer un plan communal de sauvegarde destiné à l'organisation de la commune en cas d'événement grave.

Entend lecture du palmarès du concours des maisons fleuries.

Informe les habitants que, dans le cadre du plan de réduction des déchets, des autocollants « STOP PUB » seront prochainement à disposition en mairie.

Fixe au 9 novembre à 11h00 la date de l'inauguration de la chaufferie bois

Le Maire - Nicolas BENETON

Plomberie - Sanitaire
■ Chauffage ■
■ Energies Renouvelables ■

Installation ■ Réparation
Entretien chaudière
Fioul - Gaz - Bois
Salle de bain clés en mains

Olivier Roquelle
Plombier - Chauffagiste

40 rue Boudrot - 21410 Mâlain
Tél. / Fax : 03 80 49 75 81



→ 25 novembre 2013

Excusés : C.HIGY - N.ROZE - D.COLOM - G.TOURNEMOLLE

Le conseil :

1) Approuve le projet définitif des travaux du logement communal pour un montant de 102.225,98€ H.T. ainsi que le contrat de maîtrise d'œuvre modifié pour un montant de 7.500,00€ H.T. pour AXIOME (inchangé pour CIE DUPASQUIER), attribue les lots aux entreprises retenues par la commission d'ouverture des plis, sollicite la Caisse des Dépôts pour un emprunt de 45.000€ sur 10 ans, au taux de 2.35% et demande les subvention nécessaires au financement de ces travaux.

2) Dissocie les travaux du logement de ceux prévus sur le bâtiment mairie école, afin de pouvoir solliciter des aides financières dans le cadre des bâtiments institutionnels, approuve le projet global pour un montant H.T. de 20.851,12€ H.T., accepte le contrat de maîtrise d'œuvre sur ces travaux pour un montant de 1.668,09€ H.T. et sollicite les organismes financeurs pour la réalisation de ces travaux.

3) Reporte à une prochaine séance la décision relative au contrat d'entretien de la chaufferie, en l'absence d'éléments comparatifs (une seule proposition reçue).

4) Approuve la modification des statuts du SICECO, ayant pour objet le changement de périmètre des Commissions Locales d'Energie, et la possibilité de percevoir des acomptes auprès de ses adhérents.

5) Crée un poste pour le ménage des locaux scolaires pendant les vacances, le contrat de mise à disposition de personnel de la Communauté de Communes pour cette tâche ayant expiré en septembre dernier.

6) En l'absence de nouvelles directives, ne change rien au régime indemnitaire actuellement en place, et ouvre les crédits nécessaires au règlement des frais de stages d'Arnaud.

7) Accepte de régler à Maître CLEMANG, une note d'honoraires de 500€ H.T. dans le cadre du litige

Commune/Consorts BAVOIL, et demande son remboursement à l'assurance de la Commune.

8) Approuve le nouveau contrat d'assurances GROU-PAMA suite à des modifications dans le patrimoine bâti de la commune, et accepte :

le remboursement de 61.67€ suite à ces modifications

le remboursement de 500€ accordé à titre commercial suite au sinistre subi sur un candélabre.

9) Décide de l'achat de la parcelle A 263, appartenant à la succession GUMERY, au prix de 17.10€ le m2. Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2014.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé des démarches de la Communauté de Communes et des enseignants concernant la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Prévoit pour le budget 2014 d'ouvrir les crédits nécessaires à la remise en service de la protection incendie rue du Mont Chauvin.

Prend connaissance du dernier rapport de visite de la station d'épuration établi par le SATESE.

Refuse le versement d'une subvention en faveur d'une Association extérieure au village.

Prend connaissance du projet de la CCVO relatif à l'aménagement du parking du château.

Entend le compte-rendu de la première réunion « jeunes ».

Prépare les festivités de fin et de début d'année.

Prend note de la possibilité d'organiser une journée « peinture à l'ocre » avec l'Association « Terre et Lumière ».

Prend connaissance de projets d'installations commerciales dans le village.

Le Maire - Nicolas BENETON

Axiome
de la recherche à la réalisation
Bâtiment

Prescripteur ::
Economiste de la construction

Concepteur ::
Plan - Permis de construire - Suivi de chantier

Réalisateur ::
Entreprise générale de bâtiment

Sébastien Sarkisoff
6 rue des Trois Sources - 21410 Mâlain
Tél. 09 63 29 71 93 - www.axiome-batiment.fr

Le PIZZAIOLOGUE
le spécialiste de la pizza à emporter

Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps

Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie

06 83 00 43 30



→ 10 février 2014

Excusés : D.MILHEM (pouvoir à A.LEMAIRE) – N.ROZE (pouvoir à N.BENETON) – D.COLOM.

Le conseil :

- 1) Décide d'ajourner le projet de travaux mairie écoles, compte tenu des retours défavorables des demandes de subvention. Un nouveau dossier sera élaboré et présenté ultérieurement aux partenaires financiers.
- 2) Autorise le Maire à signer le contrat d'emprunt prévu avec la Caisse des Dépôts pour financer les travaux du logement communal, au taux de 1.85% (taux du livret A+ 6pdb).
- 3) Autorise le Maire à procéder au mandatement des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2014, à concurrence du montant des restes à réaliser sur chacun des budgets 2013.
- 4) Accepte le devis de l'ONF relatif au programme de travaux à réaliser sur l'exercice 2014 au Mont Chauvin, pour un montant de 1572.10€ H.T., et accepte la vente de la parcelle 13, dans le cadre du contrat d'approvisionnement signé avec la Société GAILLARD-RONDINO.
- 5) Prévoit au budget 2014, l'ouverture de crédits nouveaux nécessaires pour (montants TTC) :
 - l'acquisition de : 1 remorque (1800€), 1 souffleur

- (700€), Mobilier (5000€)
- l'installation de 20 mini caveaux supplémentaires au jardin du souvenir (5000€)
- la rénovation complète des sanitaires de la salle des fêtes (9600€)
- la réfection de la toiture des vestiaires du primaire et démoissage des annexes (5000€)
- le « rafraîchissement » de l'école maternelle 3500€ (peinture salle motricité et entrée)
- des travaux d'électricité à la salle des fêtes, à l'école maternelle et à la mairie (6800€)
- la réhabilitation de la sécurité incendie rue du Mont Chauvin (7200€)
- des travaux d'élagage (10000€)
- le contrat d'entretien annuel de la chaufferie bois (2000€).

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé que les mesures préconisées pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sont actuellement étudiées par l'inspection académique. Entend le projet d'installation de Monsieur Olivier SAUVINEAU, qui reçoit globalement un avis favorable. Le conseil réfléchit à l'aide qu'il pourrait apporter à ce projet.

Le Maire – Nicolas BENETON

→ 11 mars 2014

Excusés : C.HIGY (pouvoir à D.PIERARD) – D.COLOM (pouvoir à N.BENETON)

Le conseil :

- 1) approuve à l'unanimité :
 - a - les comptes de gestion de M. le Receveur Municipal pour l'année 2013
 - b - Le compte administratif 2013 de la Commune :
Solde de clôture 2013
fonctionnement : 302.356,49€
investissement : 26.621,19€
L'excédent de fonctionnement est affecté comme suit :
111.378,81€ en réserves R 1068 en investissement
190.977,68€ en report en fonctionnement R002.
 - c - Le Compte administratif 2013 du service assainissement
Solde de clôture 2013 exploitation : 58.851,78€
Investissement : 45.073,15€

d - Le Compte administratif 2013 de la Chaufferie Bois

Solde de clôture 2013
fonctionnement : - 9.441,22€
investissement : - 45.025,42€

2) Alloue les subventions suivantes pour l'exercice 2014 :

- Association Agey et ses Environs 30€
- Coopératives scolaires des écoles de Mâlain (300€ x 5 classes) 1.500€
- CCAS de Mâlain 500€
- Bibliobus (BDP de Côte d'Or) 90€
- L' U.D.M.J.C. de Côte d'Or 250€ (pour l'activité cinéma)
- Ass. des Bibliothèques de la CCVO 50€
- Asso. sportive Collège de Sombernon 30€

3) Modifie comme suit pour l'année scolaire 2014/2015, le montant de la participation demandée aux communes voisines pour les frais de fonctionnement des écoles selon décompte des frais réels de l'année civile précédente :



→ 11 mars 2014 suite

- Ecole primaire : 348€ par an et par enfant
- Ecole maternelle : 909€ par an et par enfant

4) Sur proposition de la commission finances, modifie comme suit la tarification du service de l'assainissement à compter du 01 juillet 2014 :

Abonnement (part fixe communale) : 13€ par semestre
- Consommation : 0.43€ le m³

5) Décide, à 8 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, de maintenir pour l'année 2014 le taux des taxes locales directes, soit : Taxe d'habitation : 6.09% Foncier Bâti : 17.64% - Foncier non bâti : 38.25%

6) Dans le cadre du projet de réfection des toitures des lavoirs, retient l'entreprise ROZE Nicolas, pour un montant total de 22.720,50€ H.T.

7) Dans l'attente du versement des subventions attendues pour la construction de la chaufferie bois, autorise le Maire à ouvrir une nouvelle ligne de trésorerie de 60.000€, et vote une subvention du budget communal au budget chaufferie d'un montant de 11.400€ pour absorber le déficit de l'exercice 2013.

8) Vote à l'unanimité les Budgets Primitifs 2014 :

BUDGET COMMUNAL

Investissement : 298.200€ en recettes et en dépenses (y compris les restes à réaliser 2013)
Fonctionnement : 515.867,68€ en dépenses et en recettes.



VENTE DE GÂTEAUX
au profit des écoles
SAMEDI 15 NOVEMBRE
à votre porte en matinée

PIL'VITE
Robert MEROT

Piles spéciales
Accus téléphone

Toutes réparations horlogères
MONTRES - PENDULES - HORLOGES

C.C. "Les Géants"
48 rue de Longvic
21300 CHENOVE

Tél. 03 80 40 29 48

BUDGET ASSAINISSEMENT

Investissement : 60.573,15€ en recette et en dépenses
Exploitation : 102.151,78€ en recettes et en dépenses

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Fonctionnement : 27.400,00€ en recettes et en dépenses
Investissement : 96.225,42€ en dépenses et 111.100,00€ en recettes (y compris les restes à réaliser 2013)

9) Conteste le fait que la fusion des Communautés de Communes du Somberonnais et de la Vallée de l'Ouche remette en cause l'adhésion de la nouvelle entité au Syndicat Mixte du SCOT du Dijonnais (1 abstention).

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé de la visite de Côte d'Or Tourisme, visant à conseiller la commune en vue de l'obtention d'une récompense régionale (fleur) pour le fleurissement du village.

Est invité à participer à la commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie. porter à ce projet.

Le Maire – Nicolas BENETON

L'ARBRE À CAMES

Garage AUTO
Réparations MOTO & QUAD

David MASSON
Zone des Combets
21410 Fleurey-sur-Ouche
Tél : 06.07.51.34.94

Frédéric CRUCET Tél. : 03 80 23 60 72
06 15 48 02 66

Création
et entretien
d'espaces verts

N° Siret : 489 169 615 RCS Dijon 26, rue Gaudot - 21410 Malain



→ 28 mars 2014

1) Après son accueil et son installation par M. le Maire, procède à l'élection du Maire sous la Présidence de Me Denise PIERARD : Monsieur Nicolas BENETON est élu Maire.

2) Fixe à trois le nombre d'adjoints et procède à leur élection : sont élus : M. LEMAIRE Arnault 1^{er} adjoint (pôle social) – Me DUSSET Françoise 2^{ème} adjoint (pôle administratif) – M. ROUX Michel 3^{ème} adjoint (pôle technique). Le Maire, le 1^{er} et 2^{ème} adjoints sont désignés comme délégués communautaires.

3) Fixe, pour la durée du mandat, le montant des indemnités du Maire (28% de l'indice brut 1015 applicable aux agents de la fonction publique territoriale) du 1^{er} adjoint (8% du même indice), des 2^{ème} et 3^{ème} adjoints (7% du même indice).

4) Elit les délégués au sein du SICECO (Commission Locale d'Energie) Titulaire : Michel ROUX – Suppléant : Arnault LEMAIRE.

5) Met en place la Commission d'Appel d'Offres et la Commission d'Ouverture des plis, au sein desquelles siégeront les mêmes membres : Titulaires : Françoise DUSSET – Michel GERMAIN – Michel ROUX Suppléants : Cédric SELLENET – Denise PIERARD – Jean-Didier MULLMAIER.

6) Donne délégation au Maire pour les marchés de travaux, de services et de fournitures qui peuvent être passés sous la forme de marché à procédure adaptée (soit un maximum de 207.000€ H.T.)

7) Autorise de façon générale et permanente, Monsieur le Percepteur Receveur de la commune, à émettre des commandements sur les titres non recouvrés.

8) Accorde le versement à M. Jean-Christophe BOUIN, percepteur receveur de la commune, de l'indemnité de conseil et de confection de documents budgétaires, au taux maximum autorisé.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

Est informé qu'une délégation de signature est donnée à la secrétaire de mairie pour les documents d'état civil.

Prend note

- de la prochaine rencontre avec les éventuels successeurs de Monsieur Yvon MICHEA.

- de la prochaine réunion «Jeunes » le 16 mai à 19h00

Prend contact avec M^{me} Christelle HIGY pour fixer une date d'Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Est invité à assister au concert de l'Harmonie du Val D'Ouche le 05 avril et aux 40 ans du Foyer Rural le 18 mai.

Le Maire – Nicolas BENETON



MARCHÉ DE NOËL DES ÉCOLES

VENDREDI 28 NOV. À PARTIR DE 19H

SAMEDI 29 NOV. 10H > 12H

SALLE DES FÊTES DE MÂLAIN



→ 19 mai 2014

Excusées : Amélie SICAUD (procuration à Marie Souverbie) – Muriel MIGLIARINI (procuration à Myriam MNOTTE)

Le conseil :

Entend la présentation faite par Pascal CHAUVENET sur la situation financière de la commune, élaborée à partir d'un comparatif de différents ratios de communes proches et/ou de même strate de population, et remercie Pascal pour cette analyse.

1) Accepte que les convocations aux séances du conseil municipal soient adressées par courrier électronique.

2) Met en place selon le tableau joint, les commissions communales ; de nouveaux groupes de travail pourront être mis en place en cours de mandat, en fonction des projets à étudier ; de même, chaque responsable de pôle pourra ouvrir ou non les commissions à des membres extérieurs en fonction des sujets à traiter.

3) Procède à l'inscription des membres du conseil dans les différentes commissions intercommunales.

4) Accepte que Mme Françoise DUSSET renonce à ses indemnités d'adjoint et l'en remercie.

5) Met en place le Centre Communal d'Action Sociale dont la Présidence est assurée par le Maire : Membres du Conseil : Françoise DUSSET - Denise PIERARD - Jean-Didier MULLMAIER – Marie Souverbie - Amélie SICAUD

Membres extérieurs : Mauricette CHAUSSON - Odile RABILLOUD - Denise BORDE - Pascale JEANNEAU - Dominique MICHEA.

6) Désigne Mme Muriel MIGLIARINI en qualité de Correspondant Défense.

7) Accepte le règlement d'une facture de 601.60€ à Maître CLEMANG dans le cadre du litige Commune de Mâlain/Consorts Bavoil et demande son remboursement à l'assurance de la commune.

8) Malgré un avis unanimement très favorable et un intérêt certain pour le projet des éventuels successeurs de M. Yvon MICHEA, refuse d'autoriser, même à titre expérimental, l'implantation d'une yourte et/ou d'un habitat léger dans une zone naturelle du PLU, compte tenu du précédent que créerait cette décision et en raison de l'incertitude sur les obligations financières que pourraient engendrer cette démarche à la commune ; Le conseil encourage les intéressés à s'orienter vers la solution de la location.

9) Accepte, à 13 voix pour et 2 voix contre, de louer à l'EARL LEVOYET Claudine, la parcelle D970 de 26a25 pour un loyer annuel de 30€, sous réserve que ce terrain ne soit pas utilisé aux fins de « dépôt », et malgré le fort mécontentement de l'assemblée sur le procédé de « défrichage » total et immédiat avant même l'accord officiel de location.

10) Autorise M. Olivier SAUVINEAU, dans le cadre de son projet commercial, à rejeter les eaux usées de son activité dans le réseau public d'assainissement collectif.

11) Suite à l'installation du nouveau Conseil, confirme la demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le budget chaufferie.

12) Décide de l'achat aux héritiers GUMERY de la parcelle A 263 de 3a96, au prix de 17.10€ le m2.

13) Approuve les devis

- de l'Entreprise FB ENTRETIEN pour la rénovation du monument aux Morts (2012.98€ TTC) et sollicite les aides financières pour ces travaux.

- de l'Entreprise EIMI pour l'entretien annuel de la chaufferie bois pour un montant de 1625€ H.T.

- de la MARBRERIE ANETOISE pour la fourniture et pose de 20 mini caveaux complémentaires dans le jardin du souvenir, pour un montant de 3950€ H.T.

14) Alloue au FOYER RURAL une subvention exceptionnelle de 200€ à l'occasion des 40 ans de l'Association.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil : Organise les permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 25 mai.

Est informé que la visite du CAUE relative aux possibilités de constructions derrière les écoles a donné pour seules conclusions que le projet doit être « repensé » en totalité.

Décide de reconduire le concours communal des maisons fleuries.

Prend note des dates des prochaines réunions, dont l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes, à laquelle les habitants du village sont invités.

Le Maire – Nicolas BENETON



→ 27 mai 2014

Excusées : Mme DUSSET (procuration à Mme PIERARD Denise), M. CHIAOUI David (procuration à M. BENETON Nicolas, Mme SICAUD Amélie (procuration Marie Souverbie, M. SELLENET (procuration à M. M. ROUX)

LE CONSEIL :

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire présente l'historique de la réforme :

La DASEN a validé comme suit l'emploi du temps décidé fin 2013 : 4 journées de 5h15, plus école le mercredi matin, et 45 mn de temps d'activité pédagogique (TAP) par jour;

Le décret du 07 Mai 2014 donne la possibilité aux écoles de regrouper les TAP sur une demi-journée ;

La Communauté de Communes demande à chaque école, afin de faciliter la mise en oeuvre des TAP, de changer l'emploi du temps initialement prévu et validé.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à 10 voix contre, 3 voix pour et une abstention :

- N'ACCEPTÉ PAS le changement d'emploi du temps,

- SOUHAITE garder la finalité première de la réforme : diminuer le temps scolaire journalier.

Le Maire - Nicolas BENETON

BOURSE AUX JOUETS

SAMEDI 15 NOVEMBRE

FOYER RURAL - À PARTIR DE 14 H
SALLE DES FÊTES DE MÂLAIN



SUPER U
SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

Bôte à idées : le pôle humain vous propose de recueillir vos envies et souhaits pour notre village. Une boîte à idées sera disponible très prochainement devant la mairie ou par mail : polehumain@malain.fr

À vos stylos ou claviers !



ATELEC ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tileuls - 21410 MALAIN
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN
Tél, Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90

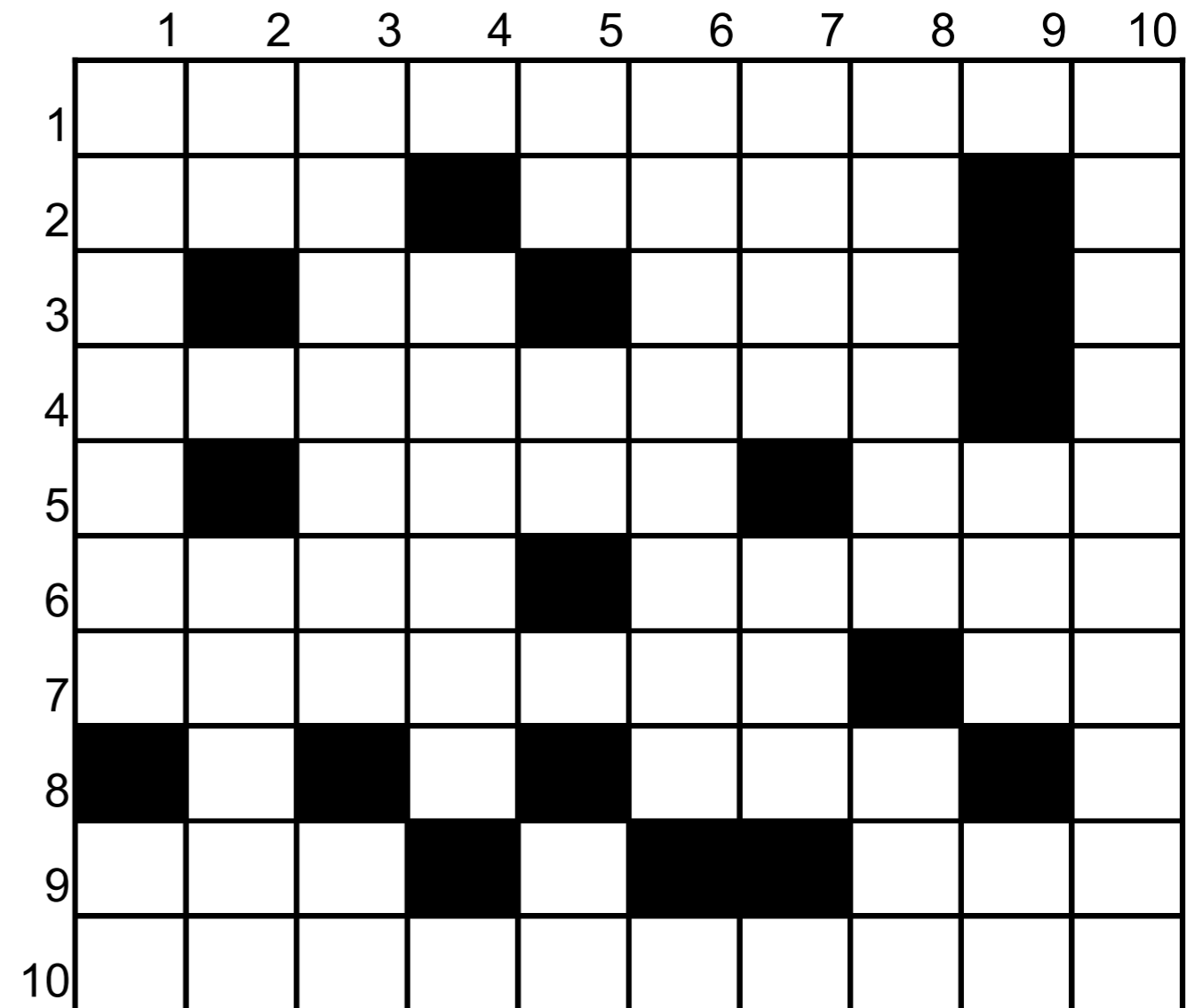
COUVERTURE - ZINGUERIE

Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02

par Jean Toulouse



HORIZONTALEMENT

- 1- Restaurant où l'on mange des grillades
- 2- Cité antique de Mésopotamie; le début de racaille
- 3- Lac des Pyrénées ; chaque être humain en a un
- 4- Mauvais vin
- 5- Recueille les suffrages ; début de l'Armançon
- 6- Périodes longues ; attachées
- 7- De côté ; initiales d'un écrivain bourguignon auteur de "Nono"
- 8- Unité monétaire du Japon
- 9- pour relever les plats ; trois quarts de muid
- 10- Batracien très apprécié en cuisine française

VERTICALEMENT

- 1- Le nom complet de l'écrivain évoqué en 7 horizontal ; symbole de l'argent
- 2- Conjonction ; enchanter
- 3- Un bistrot en patois bourguignon ; article défini
- 4- Font partie de la famille des ursidés
- 5- Commence et finit le soir ; dans ; note de musique
- 6- Ville d'eau mais surtout de grand vin en Côte d'Or
- 7- La part de chacun ; mot de passe
- 8- Grand musicien du XVIIIème siècle né à Dijon ; zéro
- 9- Désert de pierres ; pronom personnel
- 10- Calendrier que l'on effeuille chaque jour

→ Où en est-on aujourd'hui ?



→ Le point sur les dossiers en cours

On connaît l'échelle des temps géologiques, qui débute il y a plus de 4,6 milliards d'années avec la naissance de notre planète, vient ensuite, dans l'ordre des durées incommensurables, l'échelle des temps administratifs. Ce deuxième mandat, nous fait entrer dans l'aire secondaire...

Même pour voir aboutir de petits dossiers, il faut plusieurs années d'actions publiques, de procédures, de coordination, d'adaptation à des réglementations diverses.

Les 3 pôles constitués au sein du conseil fourmillent d'idées, chaque adjoint vous proposera au fil des prochains bulletins un résumé de leurs propositions d'actions. Vous ne trouverez donc ci-dessous que les projets débutés sous le précédent mandat.

→ Rythmes scolaires

En février dernier, l'Education nationale a validé un nouvel emploi du temps pour l'école de Mâlain. L'école se termine 45 minutes plus tôt chaque jour mais les enfants seront scolarisés le mercredi matin. Cet aménagement qui permet l'allègement du temps scolaire quotidien, est entré en vigueur à la rentrée. Ces 45 minutes libérées doivent être prises en charge par les collectivités locales. Ce temps particulier est appelé NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques). C'est la communauté de communes qui a la compétence périscolaire, c'est donc elle qui met en place ce nouveau temps.

Devant le mécontentement des collectivités locales, le nouveau ministre de l'Education nationale a proposé un assouplissement permettant de regrouper ces temps de NAP sur une demi-journée (plus simple à organiser et à encadrer, coût financier inférieur).

La communauté de communes a donc demandé à notre école communale de changer à nouveau son emploi du temps pour regrouper les NAP sur une demi-journée.

L'ensemble des enseignants de notre école primaire et la majorité des parents d'élèves (61%), ont souhaité conserver l'emploi du temps prévu initialement. La demande de la communauté de communes était éloignée de l'intérêt premier de la réforme : diminuer le temps scolaire journalier des enfants.

Le conseil municipal de Mâlain puis le conseil d'école ont donc souhaité conserver l'emploi du temps initialement prévu (9h-12h et 14h-16h15 lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 9h-12h le mercredi)

→ Logement communal :

Les travaux se sont terminés cet été avec la mise en place d'une isolation phonique et un plafond coupe-feu entre l'école et l'appartement. L'équipe municipale a ensuite effectué un énorme travail pour remettre en état l'école qui avait quelque peu souffert des travaux (déménagement, poussière...)

L'appartement est loué depuis le 15 août.

Nous souhaitons commencer la deuxième phase de «Cœur de village» immédiatement mais l'absence de subvention nous a obligés à différer les travaux et repenser le projet. Pour bénéficier du maximum de subventions, la rénovation des autres locaux institutionnels et scolaires du bâtiment doivent répondre à des critères énergétiques très stricts et doit être repensée dans sa globalité.

→ Réaménagement de la mairie et de la bibliothèque

La précédente équipe municipale avait fait le choix de rénover elle-même une grande partie du local accueillant le secrétariat, il en a été de même pour l'emplacement de la bibliothèque. L'investissement de chacun nous a fait économiser plusieurs milliers d'euros.

→ Toitures des lavoirs :

M. Rebsamen nous alloue 11 000€ issus de sa réserve parlementaire. Si on ajoute les subventions de l'État, nous parvenons à 80 % de subventions sur ce projet. A l'heure où nous imprimons deux des lavoirs ont déjà été restaurés.



↑ La nouvelle toiture du lavoir rue du Pont

→ Où en est-on aujourd'hui ?



→ Cimetière :

Les emplacements destinés à recevoir les urnes funéraires ne sont plus très nombreux, nous avons donc décidé d'installer 20 nouveaux monuments cinéraires.

Nous continuons la procédure d'abandon entamée en 2012. Les concessions que souhaitaient conserver les familles ont été renouvelées, nous allons à présent pouvoir dresser un procès verbal indiquant les tombes abandonnées. Un panneau sera apposé sur chacune d'entre elles, les héritiers auront 3 ans pour se manifester.

→ Monument aux morts :

Nous avons souhaité restaurer le monument. Nous avons fait une demande de subvention auprès du ministère de la défense. L'arrêté de subvention nous a été signifié fin juillet. Les travaux ont été réalisés courant août.

→ Le retour de commerces à Mâlain ?

Olivier SAUVINEAU ouvrira un commerce à l'automne. Il proposera un espace de restauration, un dépôt de pain, la vente de pâtisseries, charcuteries, plats cuisinés et pizzas élaborés par ses soins, tout en espérant développer son activité de traiteur. Nous suivons de près ses démarches.

Yvon MICHEA prend sa retraite dans quelques mois. Son vignoble est le dernier de la commune de Mâlain. Claire et Francois Bouillot Salomon reprendront ce domaine de 2,7 ha en le maintenant en agriculture biologique et en le développant.

Myriam et Leo Coutellec Gassilloud souhaitent s'associer pour installer sur Mâlain des activités agricoles, artisanales et de service en créant un élevage de poules pondeuses, une boulangerie paysanne bio. La dynamique agri-culturelle que ces deux familles souhaitent impulser pourrait se matérialiser par la création d'un lieu de rencontre, d'initiatives et de service.

Ce sont d'excellentes nouvelles pour notre territoire.

→ Communauté de communes :

La communauté de communes de la Vallée de l'Ouche et la communauté de communes du Somberonnais ont fusionné le 1er janvier et donné naissance à une nouvelle entité de 11 000 habitants.

Elle s'est appelée pendant quatre mois communauté de communes du Somberonnais et de la Vallée de l'Ouche avant de devenir à présent communauté de communes Ouche et Montagne (CCOM).

Les élus de Mâlain prennent part aux différentes commissions. Françoise Dusset est vice-présidente en charge du tourisme, du sport et de la culture.

Mais cette entité territoriale risque encore de subir des changements majeurs puisqu'il existe une volonté présidentielle de constituer, d'ici 2017, des communautés de communes dont la population atteindrait au minimum 20 000 habitants. Nous aurons l'obligation de trouver de nouveaux partenaires. Devrons-nous rejoindre des communautés de communes de l'Auxois en s'associant avec des communes comme Pouilly-en-Auxois, Vitteaux, Arnay-le-Duc ou même Semur-en-Auxois ? Devrons-nous nous intégrer au Grand Dijon ? Il nous faudra tenir compte de la réalité géographique, économique, commerciale et culturelle, de la réalité des transports et des mouvements migratoires journaliers, mais aurons-nous le choix ?

Nicolas Bénétou

Nouveaux **HORAIRES**
à la **BIBLIOTHÈQUE**
mardi : 16h > 17h30
samedi : 11h > 12h



Petits travaux d'été

→ Cet été une partie du conseil municipal a échangé stylos et blocs-notes contre pinces et pots de peinture. La salle de motricité de l'école maternelle ainsi que la salle de Mme Fèvre ont été refaites. Les dalles de plafond ont également été changées dans ces deux salles. Nous avons fait

appel à une entreprise pour rafraîchir les toilettes de la salle des fêtes.

D'autres petits travaux sont également engagés... À partir du prochain bulletin (janvier 2015), un point complet sur les opérations finies, en cours et amorcées sera fait pour chaque «Pôle municipal»

→ Associations Mâlinoises



→ Les Sorcières en foire

GRAND BAL DES SORCIERES!

Le 11 octobre 2014, l'association des sorcières de Mâlain organise son premier bal! Au programme: danses traditionnelles endiablées avec Marabout Swing orchestra (trad), Modulo's Band (trad) et VSLP (trad morvan), encas ensorcelés par notre chef sorcier A.Poilvet et coupe soif à la buvette! Cette soirée est l'occasion de retrouver nos bénévoles mais aussi de passer un moment convivial avec vous. Enfourchez vos balais et VENEZ DANSER!

Samedi 11 oct 2014 salle des fêtes de Mâlain - 19h - 3h
initiation danse folk / encas / buvette

LA FOIRE FÊTE SES 10 ANS

2015 sera une année particulière pour l'association Les Sorcières en foire. Pour cette 10^{ième} édition de la foire et face au succès croissant, le conseil des sorcières a décidé de répartir notre manifestation sur un week end, les 6 et 7 juin 2015 et de ne plus se concentrer sur le seul dimanche.

Nouveaux horaires et nouvelle organisation. La foire débutera le samedi 6 juin à 13h00 pour fermer ses portes à 21h00. Les horaires du dimanche restent les mêmes, 10h00 – 19h00.

Durant l'ensemble du week end la foire sera accessible gratuitement aux Malinois. Un bracelet sera disponible début 2015 et vous permettra de circuler librement.

Pour plus de renseignement et vous inscrire sur la liste des bénévoles, une seule adresse.

Renseignements :

benevoles.sorcièresdemalain@gmail.com



→ Associations Mâlinoises



→ Les Chasseurs

C'est toujours avec le plus grand plaisir que je vous écris ces quelques lignes. Pour commencer, je souhaite dresser un premier bilan sur nos ½ journées découvertes créées la saison dernière.

Cinq personnes, n'ayant aucun lien avec la chasse, ont osé faire la démarche de venir découvrir la chasse au grand gibier à nos côtés. Elles ont donc pu, en totale objectivité, apprécier cette activité. Pour toutes ces personnes le constat a été le même: « mais pourquoi vous ne tirez pas ce chevreuil? », « avec vous, le gibier a de beaux jours devant lui! ». En effet tous ont été surpris de constater qu'à la chasse, nous ne prélevons pas n'importe quel animal dans n'importe quelle condition et à n'importe quel moment de la saison de chasse. Qu'ils soient « antis », « pros » ou « neutres », toutes ces personnes, extérieures au monde de la chasse, se sont rendues compte que l'idée qu'elles avaient de cette pratique n'était pas la bonne. En raison de ce constat, notre société de chasse renouvellera ces ½ journées découvertes lors de la saison 2014/2015 et je saurai vous le rappeler dans l'édition d'automne de notre bulletin municipal.

Ensuite, dans un autre registre, mais toujours concernant la chasse, bon nombre d'entre vous ont signalé à des membres de notre société qu'ils voyaient, ou entendaient, de plus en plus de faisans lors de leurs promenades champêtres. Je tiens à vous rappeler que cette espèce fait l'objet d'un plan de repeuplement sur notre commune en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Côte d'Or et que, par conséquent, ce gibier n'est pas chassé sur le territoire communal mais également sur les communes limitrophes. Merci à tous ceux qui nous ont signalé la présence de ces oiseaux sur différents secteurs de la commune car ces informations nous ont permis de sédentariser certains sujets grâce à un apport nutritionnel de notre part.

D'autres, je pense à des riverains de la rue de la gare, nous ont contacté pendant la saison de chasse car ils avaient remarqué la présence de sangliers à proximité des habitations. Bien entendu, nos compétences en la matière sont limitées mais néanmoins nous avons donné quelques conseils et apporté une solution à ce sujet afin que ces animaux retournent véritablement dans leur milieu naturel. Il est évident que nous ne sommes pas allés chasser ces sangliers proprement dit mais nous avons mis en place un dispositif quasi permanent, en amont des habitations, qui semble efficace car ces animaux ne fréquentent plus (ou presque) les zones habitées. J'ajouterais qu'afin d'éviter la présence d'animaux sauvages à proximité des habitations se trouvant en périphérie du village, la première

des précautions est de ne pas laisser de nourriture (poubelles, déchets alimentaires et assimilés) à l'extérieur de vos demeures.

Toujours en ce qui concerne la présence d'animaux sauvages à proximité ou dans le village, notre garde chasse particulier, monsieur BRET Daniel, est intervenu à plusieurs reprises au printemps pour des chevreuils blessés, souvent suite à une collision, afin d'évacuer ces animaux que certains d'entre vous ont découvert. Je vous rappelle que seules les personnes assermentées sont autorisées à mettre fin à la vie de ces animaux et dans des conditions bien déterminées par la loi. Si vous rencontrez ce genre de situation au sein de nos habitations, vous pouvez contacter notre garde chasse au 06.31.65.84.63. Il pourra donc, en fonction de la situation et en fonction de ses compétences juridiques, vous proposer une solution dans ce genre de cas.

Je tenais à faire un clin d'oeil à Monsieur Jean TOULOUSE qui vous permettra, grâce à un poème écrit de sa main et intitulé « La chasse au bois à Mâlain », d'apprécier indirectement l'état d'esprit de vos chasseurs mâlinois.

Lionel BORGEOT - Président de la société de chasse

LA CHASSE AU BOIS A MALAIN

(Jean TOULOUSE le 23 Février 2014)

*Les chasseurs de Mâlain
Vénèrent le Mont Chauvin
Le samedi, le dimanche,
Aux aguets sous les branches
Ils espèrent un gibier
Chevreuil ou sanglier.*

*Au repas de midi
Tout est bien réussi
Que des mets succulents
Les vins à l'avenant!
On évoque les souvenirs
Des plus fabuleux tirs.*

*Pour varier les bonheurs
On change de secteurs
Bois tordu, Perrigny,
Bois Bouraud, Paradis,
Tout dépens des rentrées
Que l'on a repérées*

*Bien sûr y'a des « loupés »
C'est facile de rater.
Rentrés à la cabane
Si l'un de nous ricane
On l'incite à se taire
Car c'est pas une affaire!*

*Parfois un solitaire
Du bois de la carrière
Passe de vie à trépas,
Quel futur bon repas
Toujours bien préparé
Par notre cuisinier.*

*Passer une belle journée
Dans les bois et les prés
Avec une bande d'amis
ça, ça n'a pas de prix!
Clamons donc avec joie
Vive la chasse au bois!*



POUR VOS CADEAUX DE NOËL VENTE DES QUATRE VENTS

SAMEDI 29 NOVEMBRE - 13H30 > 17H30

SALLE PAROISSIALE, RUE BOUDROT



→ Les Pincés à linge

UN ATELIER THÉÂTRE SUR MÂLAIN !

La compagnie théâtre des Pincés à linge ouvre un nouvel atelier de théâtre amateur sur Mâlain en septembre.

La compagnie, créée en 1999, dont le but est de faire vivre le théâtre populaire en tout lieu, a commencé à se faire connaître avec une première création dans un lavoir mâlinois «Où sont les pincés à linge?», puis la tournée sur un chariot de tracteur de « Courte paille », un spectacle de clowns tout public « La fleur blessée » et de nombreuses interventions lors de la fête des Sorcières (Merdin l'enchanteur, Les fées spéciales, Le lapin à la bénédictine...).

En parallèle, de nombreux stages pour enfants et adolescents sont proposés depuis sa création.

Alain Bouchet, homme de théâtre, comédien, metteur en scène et formateur et qui a participé à la naissance de cette compagnie, conduira cet atelier de pratique amateur ouvert à toute personne désireuse de vivre une aventure humaine et théâtrale!

Un premier rendez-vous sera donné dans le cadre d'une séance découverte fin septembre.

Contacts : Pascale Jeanneau

par tel : 06 28 49 49 59 ou par mail :

pascal.jeanneau@laposte.net



Associations Mâlinoises



Comité des fêtes



Le comité des fêtes de Mâlain fait peau neuve, une nouvelle équipe se met en place et est à la recherche de nouvelles personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour participer à l'animation du village.

Certains d'entre vous se sont déjà fait connaître lors des dernières manifestations qui ont été, on peut le dire, un succès !

Si vous souhaitez nous aider à continuer sur cette lancée et porter de nouveaux projets, nous vous invitons à une réunion **VENDREDI 10 OCTOBRE à 20h** à la mairie pour proposer et échanger en toute convivialité sur les prochaines manifestations.

Les membres du bureau du comité des fêtes

JCVO



L'heure de la reprise vient de sonner mais faisons un retour sur la fin de saison sportive écoulée.

Nous maintenons pour la 7^{ème} année consécutive nos effectifs autour des 200 licenciés (215 pour cette saison) avec 23 communes représentées parmi nos adhérents sur les 32 du nouveau territoire intercommunal. Nous sommes également en bonne place au niveau des clubs du département.

Notre activité compétition continue de prendre de l'ampleur avec plusieurs jeunes qui se sont engagés dans la filière sportive du comité départemental avec des résultats sur les championnats qui sont encourageants. A ce titre le travail de nos trois entraîneurs (Philippe Maurice, Joris Antonioli et Aurianne Deforge) est à mettre en avant tout comme celui du suivi assuré pendant la saison par l'équipe dirigeante.

Félicitations à nos benjamins, Noé Martin, Cassandra Bussière, Anatole Ganster et Anthony Vadot, avec pour les trois derniers une participation à la coupe régionale et même une médaille d'or pour Cassandra.

Félicitations à nos minimes, Florian Devillebichot et Tom Braquemont qui ont également défendu les couleurs du club au niveau régional. Tom a participé aussi à plusieurs compétitions en tant qu'arbitre stagiaire.

En cadet, Joris Deforge a intégré cette saison le pôle espoir judo. Une première saison d'apprentissage avec de nombreux tournois et stages nationaux et internationaux qui devraient porter leurs fruits dès cette saison.

En juniors, Elise Delarue après sa qualification au niveau départemental a participé à la demi-finale France juniors. Aurianne Deforge de son côté est allée à Lyon pour les championnats de France.

La performance sportive pour Aurianne cette saison, est la médaille de Bronze remportée au championnat de France par équipe juniors avec l'ADJ 21 Bourgogne.

En seniors, Aurianne surclassée de catégorie parvient jusqu'à la demi-finale des France.

Ainsi, et c'est une première pour le club nous avons eu une représentation de notre club sur l'ensemble des catégories de benjamins à séniors. Preuve d'une certaine maturité de notre association.

A l'honneur cette année également, Jean Philippe Ganster qui obtient la ceinture noire 1^{er} DAN et Aurianne Deforge qui obtient la ceinture noire 2^{ème} DAN (la première de l'histoire du club)

Autre motif de satisfaction cette saison avec l'organisation d'un échange entre clubs d'arts martiaux du territoire et une participation au-delà de nos espérances qui nous donne des idées pour la saison à venir.

A côté de cela, il ne faut pas oublier l'ensemble de nos 90 jeunes pousses qui sont sorties tout au long de la saison sur les interclubs du département et notamment celui du club qui a de nouveau connu un franc succès le 23 Mars 2014 à Sombornon, avec 286 participants venus de 25 clubs du comité. Notre saison s'est clôturée sur un superbe gala au cours duquel chacun a pu apprécier les prestations de l'ensemble des groupes du club.

Et nous voici donc en pleine période de reprise avec un stage multi activités organisé pour le groupe ados /adultes le weekend du 13/14 septembre puis viendra ensuite un déplacement de l'ensemble de nos judokas le samedi 27 Septembre au palais des sports de Dijon pour une grande fête du judo départemental. Nos cours ont également repris à la salle des fêtes de Mâlain, n'hésitez pas à nous rejoindre, petits ou grands.

Sportivement, Nicolas DEFORGE

pôle Humain



Le pôle humain à votre service

Action sociale, solidarité et bien vivre ensemble, associations, animations culturelles et sportives ou encore communication, telles sont les missions du pôle humain de la nouvelle équipe municipale.

Arnault Lemaire, 1^{er} adjoint, dirige ce pôle aux côtés de six nouveaux élus : Myriam Minotte, Amélie Sicaud, Marie Souverbie, Muriel Migliarini, Jean-Didier Mullmaier et Francis Orzel. Ces conseillers travaillent à la mise en place de nouvelles actions pour animer le village avec les deux autres pôles nouvellement créés : administratif-finances et technique-travaux.

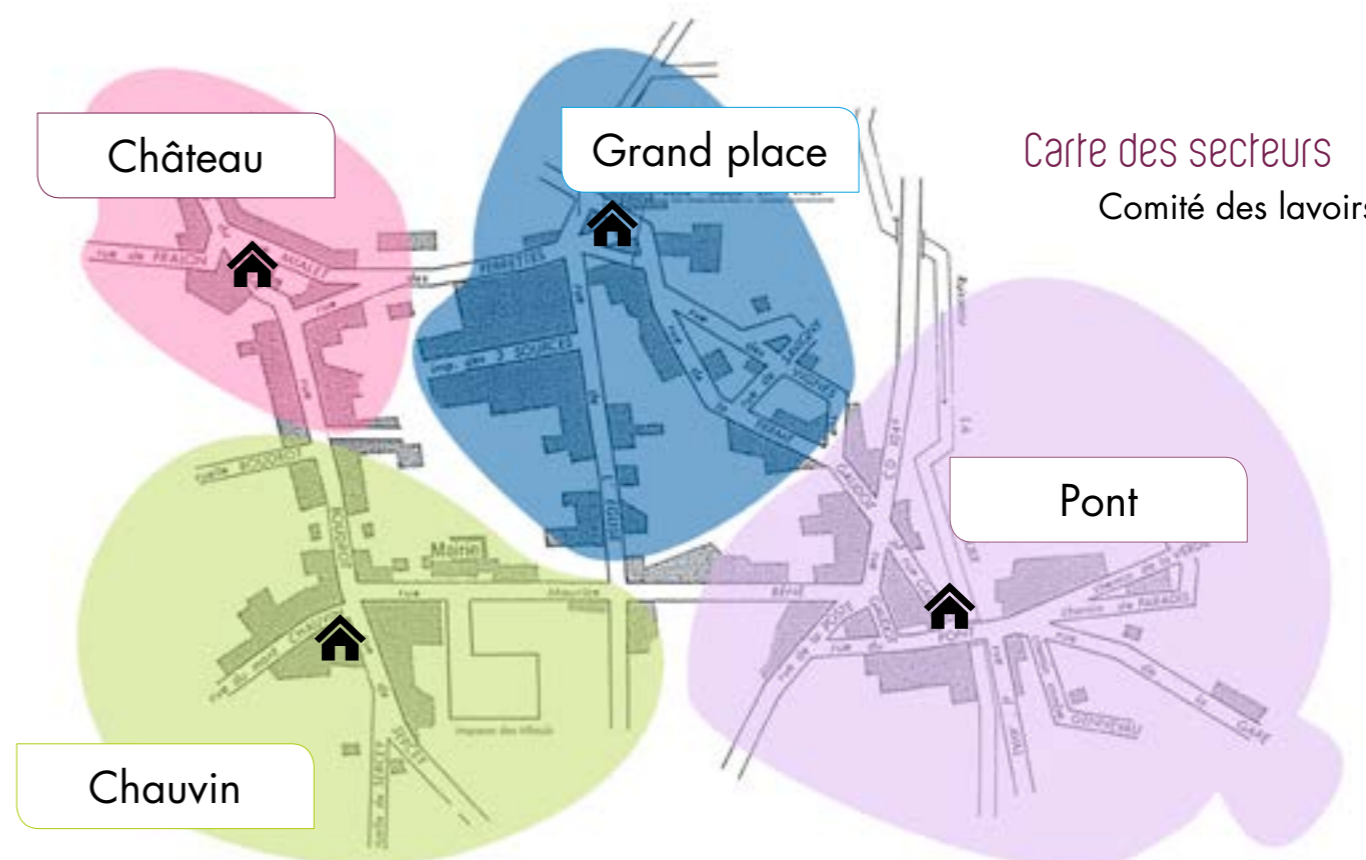
Parmi les nouveautés : la kermesse annuelle des associations qui s'est déroulée samedi 13 juillet

dans une ambiance bon enfant avec de nombreuses activités proposées par les structures mâlinoises. L'ensemble du pôle, la municipalité et le comité des fêtes remercient très sincèrement les associations qui ont participé à cette première édition. La fête des jeunes du 30 août dernier a également rencontré un vif succès. D'autres pistes de réflexion sont en cours pour mettre en place les «comités des lavoirs» (voir ci-après), une journée citoyenne et des manifestations intergénérationnelles... Rappelons que le pôle humain n'a pas vocation à se substituer au CCAS, mais qu'il souhaite mener des actions de solidarité, de partage et d'échanges auprès des personnes les plus isolées. Le pôle reste attentif à vos propositions. N'hésitez pas à faire appel à l'un de ses membres pour faire remonter informations et suggestions.

4 Lavoirs → 4 quartiers

Autrefois les lavoirs jouaient un rôle social important dans nos campagnes. Lieux de rencontre, de vie, d'échanges... Mâlain possède quatre lavoirs, le pôle humain propose la création de quatre secteurs autour de ces lavoirs. Ces quatre «grands quartiers» se destinent à être des lieux d'échanges pour favoriser l'émergence de projets collectifs vous tenant à coeur. Dans l'intérêt général, nous vous proposons de participer à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie par une action commune visant à mettre en valeur notre patrimoine. Nous souhaitons mettre en place une première action participative autour de l'embellissement, des lavoirs et plus largement des quartiers.


Nous invitons toutes les personnes intéressées par ce projet à se faire connaître en mairie ou par mail polehumain@malain.fr. Des réunions par secteur seront organisées afin de préparer nos prochaines actions.



Carte des secteurs
Comité des lavoirs

Salon d'Amandine
Coiffure Femme - Homme - Enfant

- Espace enfants
- Espace esthétique



455, rue de Bourgogne - 21410 PONT-DE-PANY - 03 80 54 30 23
Ouvert du lundi au samedi (non stop le samedi). Fermé mercredi après-midi.

Menuiserie
Chaineaux
rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur


03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com

Grafitek
sTudiocréaTiongrafik
21410 Mâlain | 06 16 27 14 88
www.grafitek.fr



Conception graphique | Internet | Impression

sbelec21@hotmail.fr



SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefray Schastien
3 petite rue gaudet
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

Artisan Couvreur
Neuf • Rénovation • Entretien

Tous types de couvertures
Tuiles • Ardoises...

Zinguerie
Cuivre • Zinc • Inox...



**ROZE
NICOLAS**
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
06 24 16 45 71

Menuiserie intérieure - Menuiserie extérieure
Mezzanines, parquets, portes, fenêtres, placards, cuisines...
Mobilier contemporain - Agencements -




**SARL menuiserie
de l'Ouche**

Olivier Souverbie - 15 rue de l'Eglise - 21410 Mâlain
03 80 54 23 08 - 06 03 87 89 95
menuisieredelouche@orange.fr

Jardinerie
Fleuristerie
Horticulture
Pépinière




Marc GALLARDO

25 rue de l'Eglise
21410 Mâlain
tél. 03 80 23 62 39
port. 06 04 15 35 45
fax : 03 80 49 72 45

Ouvert tous les jours
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
sauf dimanche après-midi

CYBERZEN-INFORMATIQUE.FR



11 rue du Mont Chauvin
21410 MÂLAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.53.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION